



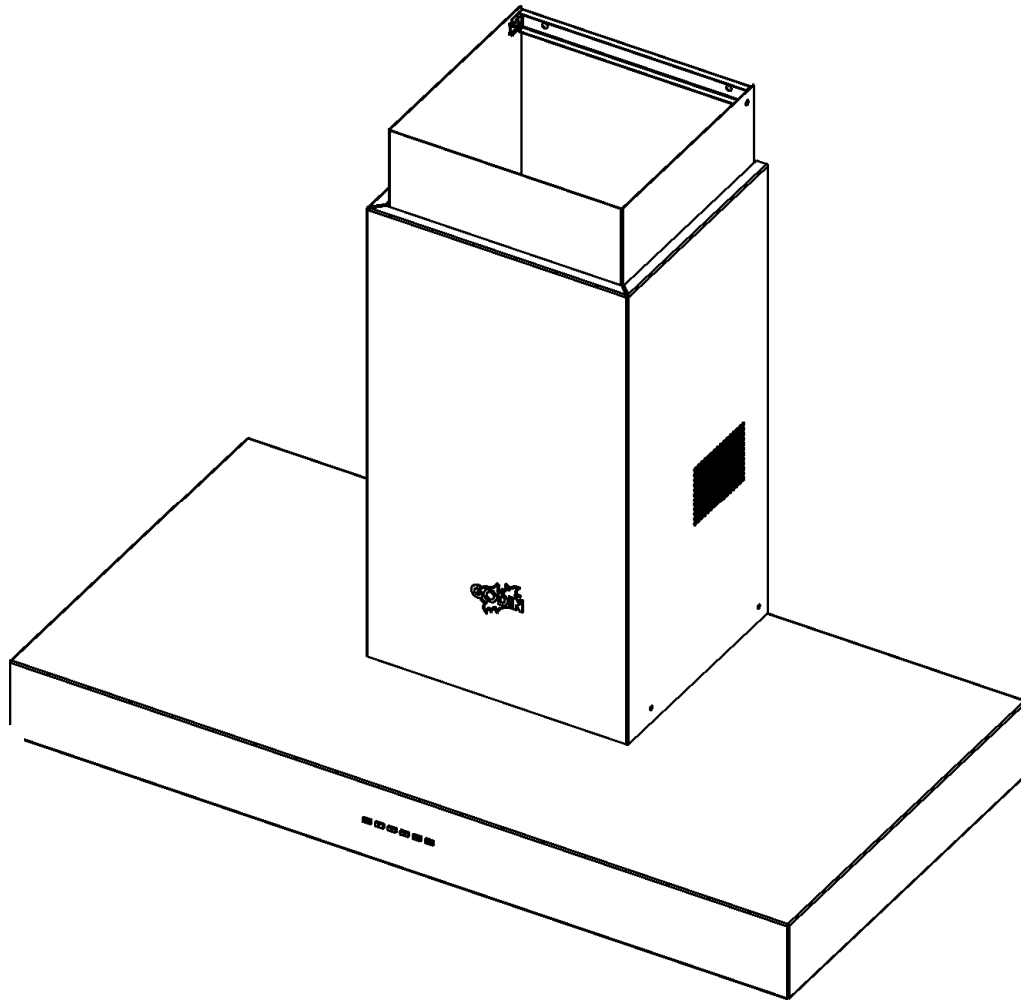
Notice d'utilisation (FR)

N°4470-12

HOTTE

La Princesse

Référence 162903



CE

SOMMAIRE

Conseils de sécurité.....	page 3
Utilisation.....	page 3
Entretien.....	page 3

Réservé à l'installateur

Encombrement.....	page 4
Installation.....	page 5, 6 et 7
Vue éclatée.....	page 7
Schéma électrique.....	page 8

Réservé à L'utilisateur

Utilisation.....	page 9
Entretien.....	page 9 et 10
DEEE.....	page 10 et 11
Conformité CE.....	page 11
Garantie GODIN.....	page 12

Avant propos :

- Vous venez d'acquérir une hotte Princesse et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cette hotte a été étudiée, conçu et réalisé en France, avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation de votre hotte.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre hotte.

À la réception de votre appareil, assurez-vous que celui-ci est en bon état.
Si des avaries dues au transport notamment, étaient visibles, signifiez les réserves au transporteur dès réception et confirmez les par lettre recommandée, dans les 48 h après réception.

**CONFIEZ L'INSTALLATION DE VOTRE
APPAREIL À UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ,
QUI POURRA PAR LA SUITE EFFECTUER
LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN NÉCESSAIRES.**

CONSEILS DE SECURITE

Pour une meilleure utilisation de votre appareil, il est impératif de suivre les consignes afin d'éviter tout risque d'incendie, de choc électrique et de blessure.

- Lisez complètement cette brochure.
- Assurez-vous que votre appareil est correctement relié à la terre par un technicien qualifié.
- Toujours bien tenir votre appareil dans un état d'entretien irréprochable.
- Faites effectuer les réglages et les réparations dès que nécessaire.
- La distance minimale de sécurité entre le plan de travail et la hotte doit être de 75 cm au dessus d'une table induction, de 65 cm au dessus de brûleurs gaz et de 60 cm au dessus d'une table de cuisson électrique.
- Connecter la hotte à l'aide d'un tuyau d'un diamètre de 150 millimètres.
Le parcours de tuyau doit être le plus court possible.
- Ne pas connecter le tubage de votre hotte, avec un tubage d'évacuation de fumées (Chaudière, cheminée, etc ...)
- L'air ne doit pas être évacué par un conduit qui est utilisé pour évacuer les fumées des appareils qui brûlent du gaz d'autres combustibles.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Les parties accessibles peuvent chauffer lorsqu'elles sont utilisées avec des appareils de cuisson.

UTILISATION

- La hotte a été conçue pour l'usage domestique, dans le but d'éliminer les odeurs dans votre cuisine.
- Ne pas laisser les flammes libres à forte intensité quand la hotte est en service
- Toujours régler les flammes afin d'éviter les sorties latérales de ces dernières par rapport au fond de votre marmite.
- Surveiller les friteuses, car l'huile chaude peut s'enflammer
- Ne jamais préparer d'aliments flambés sous votre hotte, risque d'incendie
Ne jamais laisser d'enfants sans surveillance lors du fonctionnement de votre hotte.

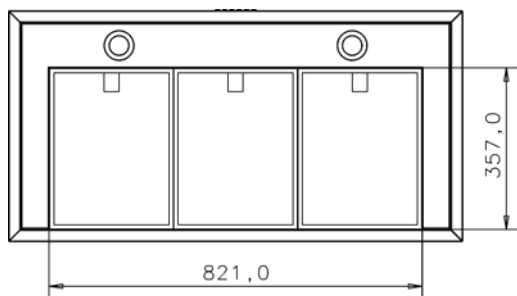
ENTRETIEN

- Avant toutes opérations, veuillez déconnecter la hotte du réseau électrique
- Effectuer un entretien régulier de votre hotte, évitant tout incendie
- Nettoyer votre hotte, simplement avec un chiffon humide

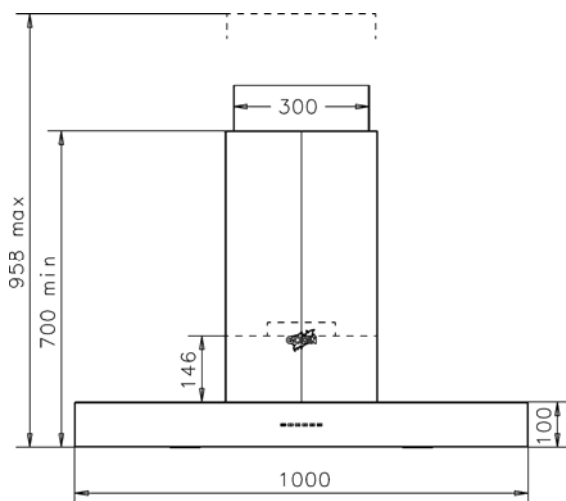
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

ENCOMBREMENT

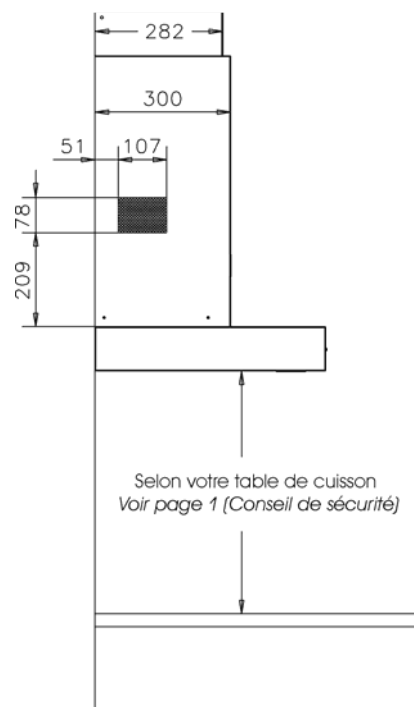
Vue de dessous



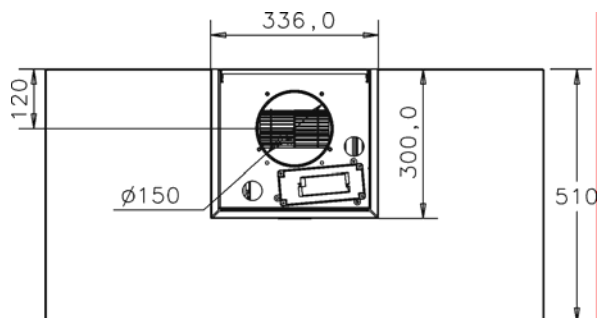
Vue de face



Vue de côté

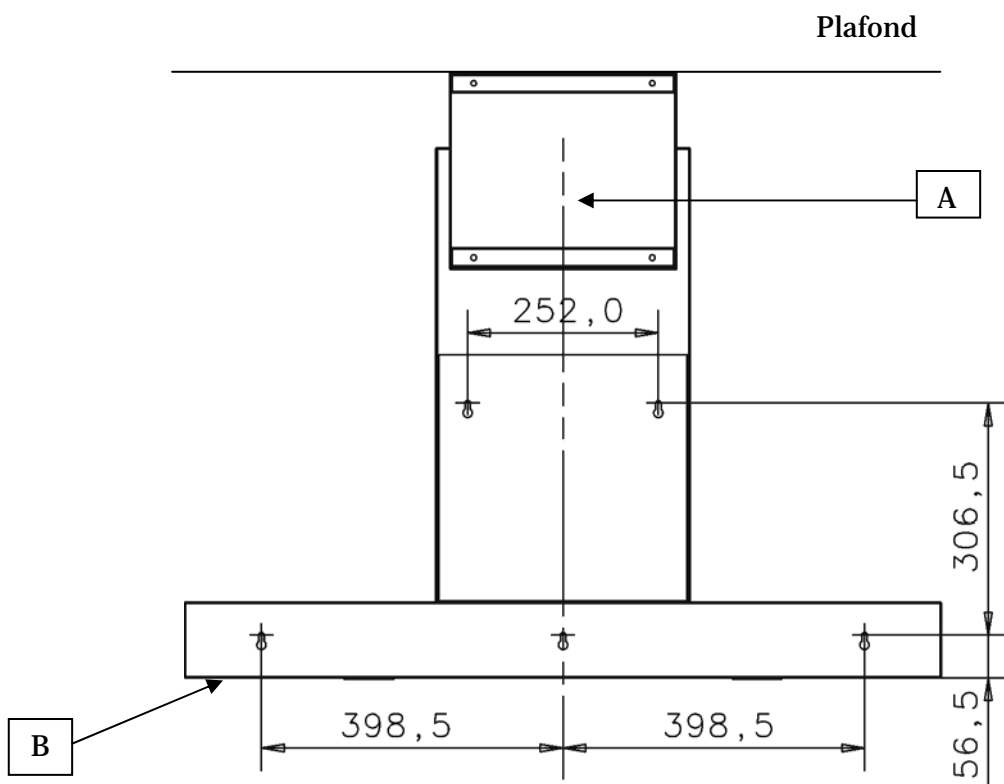


Vue de dessus



INSTALLATION

Perçage de la paroi



1. Tracer une ligne verticale allant du plafond, jusqu'au derrière de votre meuble ou de votre cuisinière (*Cette ligne représente le milieu de votre hotte*) A.
2. Tracer une ligne horizontale à 80 cm au dessus de votre plan de cuisson (*Cette ligne représente le dessous de votre hotte*) B.
3. Par rapport aux deux lignes que vous venez de tracer, reportez les points de fixation à l'aide des côtes ci-dessus.
4. Appliquer la petite rehausse au plafond et centrée par rapport à votre ligne verticale, puis marquer les centres des quatre trous.
5. Percer votre paroi.
6. Insérer les chevilles que vous avez choisies en fonction de votre paroi.

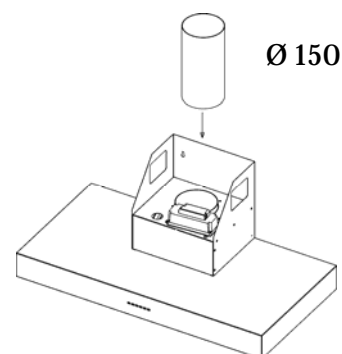
Montage

1. Fixer la petite rehausse
2. Insérer les cinq vis dans les cinq chevilles que vous avez insérer précédemment. Ne pas les serrer, laisser environ 10 millimètres entre la paroi et la tête de vis.
3. Enlever les filtres métalliques de la hotte
4. Soulever la hotte et venir la suspendre à l'aide des vis qui ne sont pas serrées entièrement.
5. Vérifier que votre hotte soit de niveau, puis serrez les cinq vis de fixation.

Raccordement sortie extérieure

Dans le cas d'une sortie extérieure, raccorder la hotte via un tube rigide ou flexible de diamètre 150 mm.

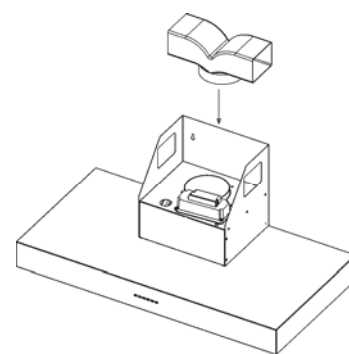
Veillez à bien enfoncer le tube sur la sortie du moteur.



Raccordement recyclage d'air

Insérer le répartiteur d'air comme ci-contre et veillez à ce que les sorties de ce dernier se situe bien en face des ouvertures dans la pièce tôle.

S'assurez de la présence des filtres anti-odeur charbon actif.
(Voir page 8).



Raccordement électrique

La hotte à été conçue pour fonctionner en 220-240 V et une fréquence de 50 Hz.

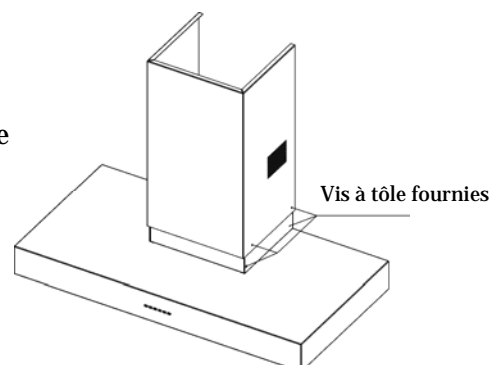
Le raccordement électrique s'effectue avec le cordon fiches bipolaire+terre. Utiliser obligatoirement une prise murale avec terre.

La prise doit rester facilement accessible.

Le remplacement ou toutes interventions doit se faire par un installateur qualifié.

Montage de la rehausse

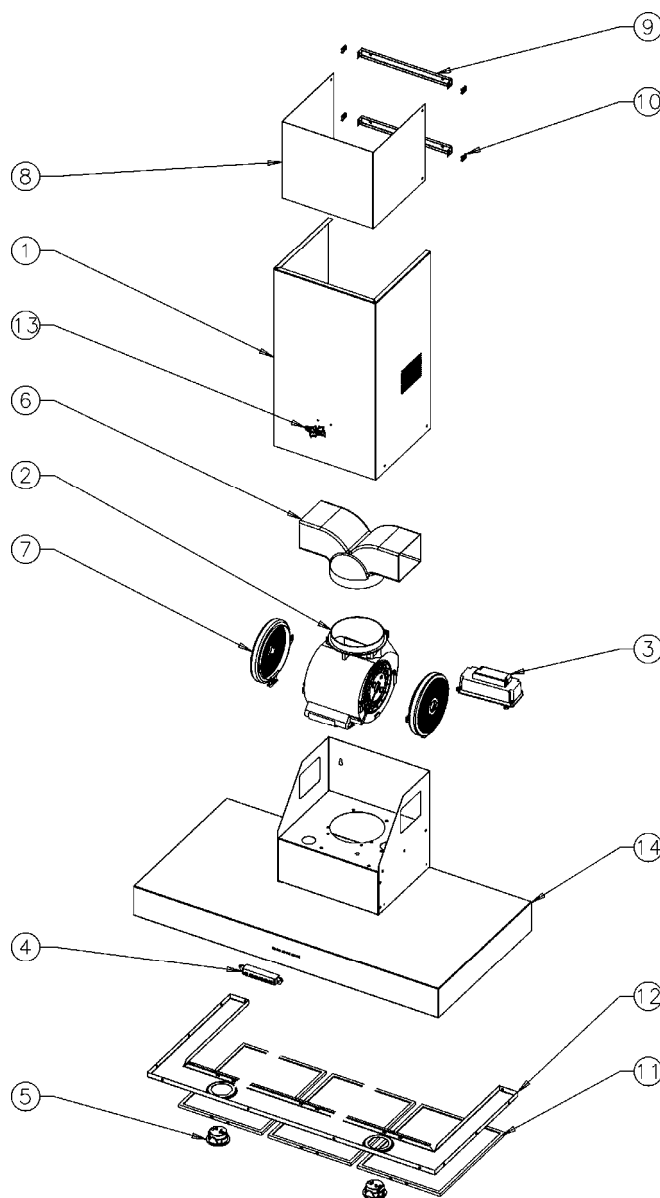
Mettre en place la rehausse centrale et la fixer avec les vis à tôle, de chaque coté de la hotte (*Vis fournies avec la hotte*).



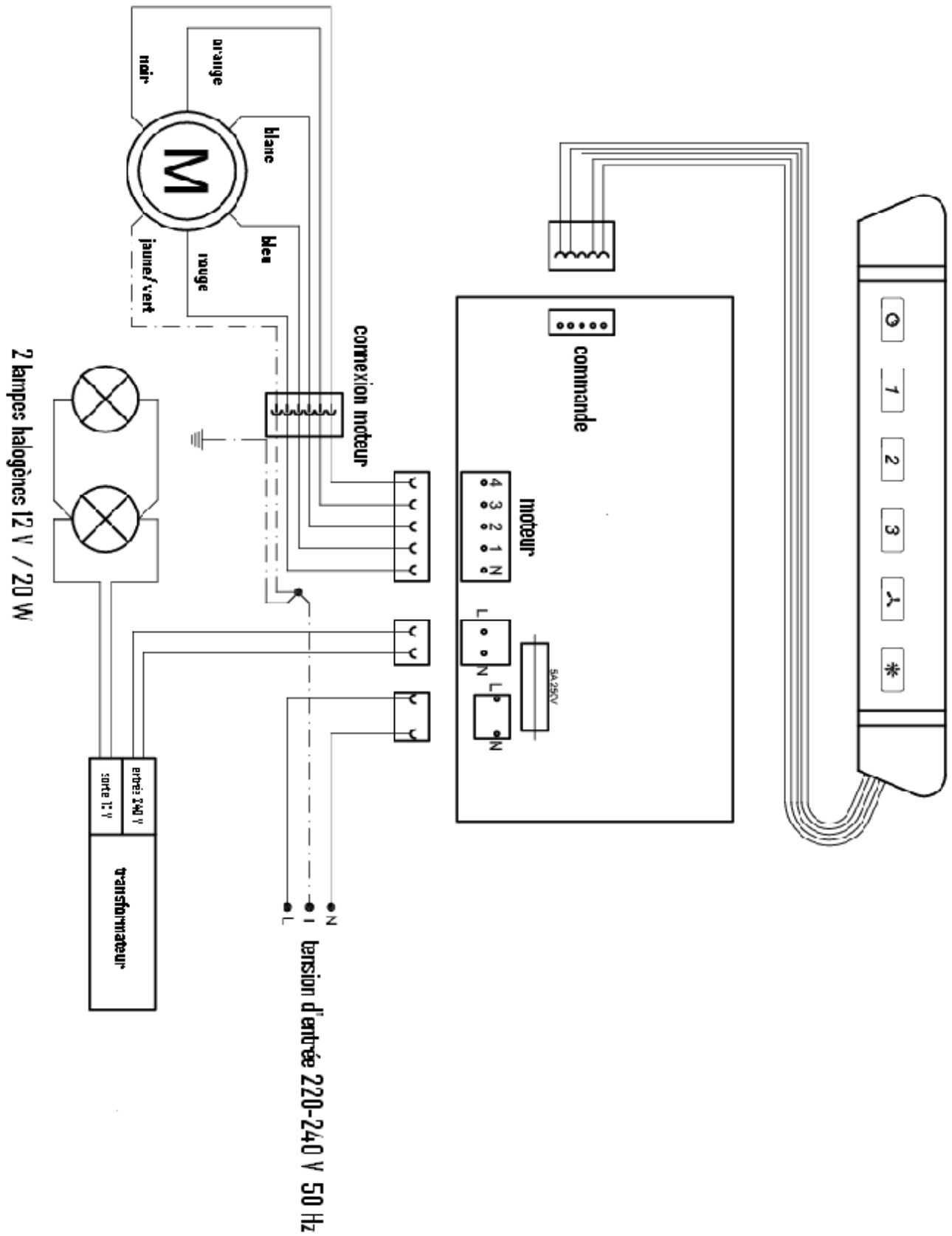
ECLATE DES COMPOSANTS

N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	Rehausse centrale	1 6117 162903 XXX
2	1	Moto ventilateur	0000530820504
3	1	Transformateur	0000530820506
4	1	Commande	0000530820501
5	2	Lampe	0000530820503
6	1	Répartiteur air	0000530820505
7	2	Filtre charbon	0000530820502
8	1	Rehausse de hotte	1 0593 162903 XXX
9	2	T support de hotte	1 0524 162903 000
10	4	Ecrou rapide nut 0955 M5	00001304496
11	3	Filtre hotte	00001307907
12	1	T devant carter	1 1509 162903 000
13	1	T écusson	1 8501 034400
14	1	Corps	1 2507 162903 XXX

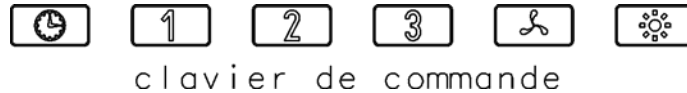
XXX : coloris à préciser


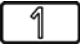
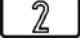
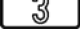
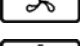



SCHEMA ELECTRIQUE



UTILISATION



-  Fonction TIMER : retarde l'arrêt de la hotte de 10 minutes, ceci à n'importe quelle vitesse.
-  Vitesse 1 : 240 m³/h 50 dB
-  Vitesse 2 : 340 m³/h 53 dB
-  Vitesse 3 : 470m³/h 59 dB
-  Vitesse intensive : 780m³/h 70 dB *A n'utiliser qu'en cas de grosse odeur*
-  Eclairage

Lorsque vous appuyer sur une touche, cette dernière s'éclaire d'une lumière rouge et est accompagnée d'un bip.

Pour allumer votre hotte, pressez simplement sur une touche de vitesse et faites de même pour l'éteindre.

Pour la fonction TIMER, choisissez votre vitesse désirée puis appuyer sur la touche TIMER. 10 minutes plus tard votre hotte s'éteint toute seule. *(La touche TIMER clignote)*

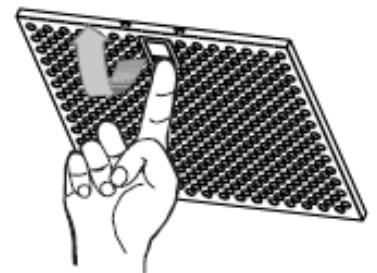
ENTRETIEN

Filtres à graisse métalliques :

Ils sont en INOX, donc vous pouvez les lavés au lave-vaisselle.

Enlevez les filtres les uns après les autres. Soutenez le filtre d'une main et tirez avec l'autre main la languette vers le bas.

Laver les filtres en évitant de les plier et faites les sécher avant remontage (Tout changement de couleur, susceptible de se produire avec le temps, ne nuit en rien à l'efficacité)



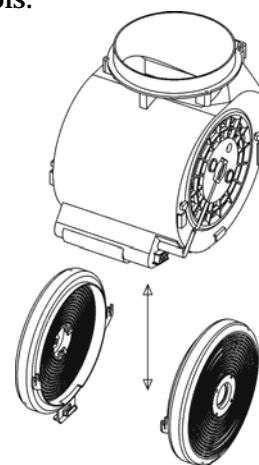
Filtres à charbon actif :

Ils sont non lavables et non régénérable. Il faut les remplacer tous les 9 à 12 mois.

Remplacement de ces filtres :

1. Retirer les filtres métalliques
2. Tirer sur les filtres à charbon comme indiqué ci-contre
3. Mettre les nouveaux filtres en faisant attention qu'il soit bien accroché
4. Remonter les filtres métalliques

Ces filtres ne sont à utiliser que dans la version recyclage d'air intérieur

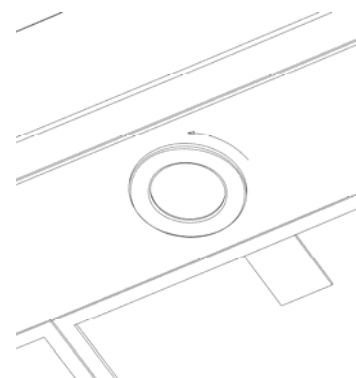


Eclairage :

Votre hotte est munie de deux lampes halogène de 20 watts, 12 volts.
(Ampoule à broches).

Remplacement des lampes :

1. Dévissez le cache inox comme indiqué ci-contre
2. Extraire la lampe du support
3. Remplacer par une nouvelle lampe ayant les mêmes caractéristiques, en faisant attention qu'elle soit bien brochée dans la douille.
4. Remonter le cache inox



DEEE

L'éco-participation, un geste citoyen pour notre environnement



La parution du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques (directive 2002/95/CE) et à l'élimination des déchets issus de ces équipements (directive 2002/96/CE) a amené la société GODIN à ajouter au prix de vente TTC du produit, depuis le 15 novembre 2006, la contribution environnementale perçue pour le compte de l'organisme chargé du traitement et du recyclage des anciens appareils.

Cette réglementation a pour objectif de limiter le gaspillage des matières premières et de protéger l'environnement et la santé humaine en évitant la dispersion dans la nature de substances contenues dans certains appareils.

Ainsi, toute cuisinière pourvue du logo représentant une poubelle barrée (situé près de la plaque signalétique) est soumise à l'éco-participation et doit donc, en fin de vie, être recyclée par un organisme agréé.

La société GODIN a choisi d'adhérer à l'éco-organisme ECOLOGIC.

CONFORMITE CE

Ces appareils sont conformes aux directives européennes :

- 2004/108/CE (Compatibilité Electro-Magnétique)
- 2006/95/ CE (Basse Tension)
-

- RESPONSABILITE

RESPONSABILITÉ

- *Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.*

- *Afin d'améliorer constamment la qualité de ces produits, la Société GODIN se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.*

GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf insert bois – foyers fermés bois) contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

A l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés lorsqu'elles sont démontables, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les mécanismes de relevage,
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisiniers bois charbon.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure : 3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Les inserts bois (foyers fermés bois) bénéficient d'une garantie de 5 ans (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure, énumérées ci-dessus qui sont garanties 1 an).

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre Service Après Vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation s'avérerait trop onéreuse par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au Service Après Vente de la S.A. GODIN.

Ne sont pas couverts par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation, d'un remontage mal adapté ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices ;

- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non qualifiée ou réalisées avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux non respect des recommandations de la notice de l'appareil (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie

GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.